

Licence Humanités de Paris Nanterre

L'inscription cumulative des étudiants de CPGE A/L et B/L

La **Licence Humanités** est une licence pluridisciplinaire correspondant particulièrement bien à la formation des élèves de CPGE A/L et B/L. On y étudie en effet conjointement la littérature, la philosophie, l'histoire, une langue vivante et une, voire deux langue(s) ancienne(s).

Trois des quatre parcours de la Licence Humanités correspondent directement aux enseignements dispensés dans les différentes classes préparatoires littéraires :

		
<p>Licence Humanités, parcours Humanités, Lettres et Sciences Humaines</p>	<p>Licence Humanités, parcours Humanités classiques, arts et patrimoine</p>	<p>Licence Humanités, parcours Humanités et Arts du Spectacle</p>

▪ L'inscription cumulative en L1 et L2

Dans le cadre fixé par la convention qui lie leur lycée et l'Université, les élèves des CPGE peuvent s'inscrire cumulativement dans une ou deux Licences.

A l'issue de l'**hypokhâgne**, sur proposition du conseil de classe, les élèves peuvent obtenir **60 ects** dans le(s) diplôme(s) où ils sont inscrits cumulativement à Paris Nanterre.

A l'issue de la **khâgne**, sur proposition du conseil de classe, les élèves peuvent obtenir **120 ects** dans le(s) diplôme(s) où ils sont inscrits cumulativement à Paris Nanterre.

L'**inscription cumulative** à Paris Ouest permet aux élèves de CPGE :

- s'ils quittent la CPGE, d'**intégrer l'Université** dans leur discipline d'inscription au cours du premier semestre de première année ou du premier semestre de deuxième année de licence ;
- d'accéder aux services proposés aux étudiants, en particulier aux **ressources documentaires** offertes en accès distant (base de données, ouvrages et articles numérisés, etc.), qui sont un atout dans la préparation des concours ;
- de préparer, tout en étant en CPGE, une **mobilité internationale** pour l'année suivante, en profitant des accords bilatéraux que suit le Service des Relations Internationales.

▪ Les poursuites d'études à Paris Nanterre en L2 ou L3

▫ A la fin de l'**hypokhâgne**, les élèves de CPGE ayant obtenu 60 ects peuvent rejoindre la L2 de leur discipline d'inscription, en se réinscrivant administrativement à l'Université. Ils participent ensuite à la réunion de rentrée et aux inscriptions pédagogiques (début septembre).

▫ A la fin de la **khâgne**, les élèves de CPGE ayant obtenu 120 ects peuvent rejoindre la L3 de leur discipline d'inscription, en se réinscrivant administrativement à l'Université. Ils participent ensuite à la réunion de rentrée et aux inscriptions pédagogiques (début septembre). Ils choisissent alors leur option de spécialisation.

Les options de spécialisation :

- Pour le **parcours Humanités, Lettres et Sciences Humaines** : Lettres, Philosophie, Histoire, Métiers du Livre, Information et communication, Journalisme, Traitement informatique des corpus

- Pour le **parcours Humanités classiques, arts et patrimoine** : Histoire de l'Art et Archéologie, Lettres, Philosophie, Histoire, Métiers du Livre, Information et communication, Journalisme, Traitement informatique des corpus

- Pour le **parcours Humanités et Arts du Spectacle** : Théâtre, Cinéma

N.B. : Pour les élèves désirant choisir une **option sélective** (nombre de places réduit) : Métiers du Livre, Information et communication, Journalisme, il est **indispensable** de faire parvenir au secrétariat de la Licence Humanités, par mail et par courrier postal, une lettre de motivation et un CV avant le 20 juin.

▪ La procédure « VES » pour l'obtention du diplôme de la L3

Dans le cadre fixé par la convention qui lie leur lycée et l'Université, les élèves des CPGE qui « cubent » peuvent effectuer une ou deux procédures de « VES » (Validation des Etudes Supérieures) en vue de l'obtention d'un ou deux **diplômes** de L3.

▫ A la fin de la **deuxième khâgne**, les élèves de CPGE préparant une procédure de « VES » en vue de l'obtention d'un ou deux diplôme(s) de L3, soutiennent devant un jury un mémoire mettant en relation les connaissances et les compétences acquises lors des trois années de classes préparatoires et les connaissances ou les compétences visées par le ou les diplômes dans lesquels ils sont inscrits. La présence à la soutenance est **obligatoire** ; en cas de convocation à des épreuves de concours (justificatif requis) lors de la première date*, une date* de rattrapage sera proposée à l'élève.

*la première date de soutenance est traditionnellement placée durant les **deux dernières semaines de juin**, la date de rattrapage durant les **deux premières semaines de juillet**. Ces deux dates sont fixées par le jury, en accord avec la direction de l'UFR.

N.B. : Il appartient aux élèves de CPGE préparant une procédure de « VES » et désirant poursuivre leur cursus en **Master** à Paris Nanterre de se renseigner sur les procédures et le calendrier de candidatures du ou des Master(s) visé(s). Certains Masters clôturent leur campagne de candidatures au printemps. Il convient donc souvent de déposer sa candidature avant de connaître ses résultats de L3.

▪ Quelques exemples de **Masters** de Paris Nanterre intégrés par les étudiants de la Licence Humanités :

Masters **Recherche** de Lettres, Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, Philosophie, Information et communication, Théâtre, Cinéma.

Masters **Professionnels** Métiers du Livre, Information-Communication ; Masters professionnels Humanités et industries créatives (4 parcours : Journalisme culturel, Médiation culturelle et interculturelle, Conception et rédaction éditoriales, Communication et promotion des organisations), Humanités et Management (4 parcours : Business development, management de projet et entrepreneuriat, Digital management, Management et marketing interculturel, Management des ressources humaines en environnement numérique) ; Dramaturgie et mise en scène, Ecriture de scénario

Master **Professionnel** Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

Pour en savoir plus

▪ **Contacts :**

Secrétariat de la Licence Humanités :

Ch. FOUILLAND (UFR Phyllia, Bâtiment L, Bureau L.109, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex 1) chantal.fouilland@parisnanterre.fr

Enseignante responsable des relations avec les lycées :

V. MERLIER-ESPENEL : merlier@parisnanterre.fr

▪ **Site internet dédié à l'inscription des élèves de CPGE** : <http://cpge.parisnanterre.fr>

▪ **Site internet de la Licence Humanités** : www.humanites.parisnanterre.fr